

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2023

Liste des délibérations

(article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Le vingt-quatre novembre deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de M. Dominique COLLIARD, Maire,

Étaient présents : M. Dominique COLLIARD, M. Daniel COLLOMB, Mme Corinne ANDRIOLLO, Mme Claudine GROS, M. Philippe VERJUS, M. Paul GUILLARD, Mme Sylvie GERMANAZ, M. François DUNAND, M. Olivier BOGNIER, Mme Aurore BRUNOD, M. Jean-Paul BALCELLS, Mme Sylvie MONEY, M. David JUGAND (à partir de la délibération DEL-2023-10-011), M. Sylvain JUGAND, M. Daniel AMATI, M. Guillaume DUQUESNOY, Mme Mandy SPADA, Mme Christelle DUCOGNON, Mme Ghislaine MORARD, Mme Karine MARGUERETTAZ.

Absents excusés : M. Jean-Christophe NIEMAZ, Mme Mireille RUFFIER-POUPELLOZ, Mme Danièle REY, Mme Anne-Sophie JAY, M. Didier ANSELME, Mme Sylvie MARQUES MARTINS, M. Bernard GSELL.

Absents : M. David JUGAND (y compris la délibération DEL-2023-10-010)

Pouvoirs : M. Jean-Christophe NIEMAZ à M. Olivier BOGNIER, Mme Mireille RUFFIER-POUPELLOZ à Mme Aurore BRUNOD, Mme Danièle REY à M. David JUGAND (à partir de la délibération DEL-2023-10-011), M. Didier ANSELME à Mme Ghislaine MORARD, M. Bernard GSELL à Mme Karine MARGUERETTAZ.

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul BALCELLS

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Quorum : 14

Présents :

19 (y compris la délibération DEL-2023-10-010)

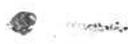
20 (à partir de la délibération DEL-2023-10-011)

Votants :

23 (y compris la délibération DEL-2023-10-010)

24 (à partir de la délibération DEL-2023-10-011)

| | |
|--|------------------------|
| Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 octobre 2023. | Approuvé à l'unanimité |
| DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC | |
| DEL-2023-10-001 : Approbation du choix du Délégué et de la politique tarifaire pour l'exploitation du bar-restaurant de la Maison de Celliers | Approuvé à l'unanimité |
| DEL-2023-10-002 : Approbation du choix du Délégué et de la politique tarifaire pour l'exploitation des hébergements touristiques de Nâves – Gîte de Fontaine et studio du bâtiment de la Maison de Nâves | Approuvé à l'unanimité |
| DEL-2023-10-003 : Approbation du principe de renouvellement de la délégation de service public du gîte de la Lauzière de Celliers | Approuvé à l'unanimité |
| DEL-2023-10-004 : Approbation du principe de renouvellement de la délégation de service public de la piscine de Doucy-station | Approuvé à l'unanimité |



| AFFAIRES FINANCIERES | |
|---|------------------------|
| DEL-2023-10-005 : Approbation de la convention de reversement de la fiscalité collectée sur les zones d'activités économiques entre la commune de La Léchère et la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche | Approuvé à l'unanimité |
| DEL-2023-10-006 : Valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) | Approuvé à l'unanimité |
| MARCHES PUBLICS | |
| DEL-2023-10-007 : Avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre des travaux de mise en séparatif des eaux usées – renouvellement du réseau d'AEP – enfouissement des réseaux secs – secteur de Doucy | Approuvé à l'unanimité |
| DEL-2023-10-008 : Avenant n°1 lot 4 « Platerie – peintures – revêtements de sol et mur » - marché « Construction d'un chalet d'alpage dédié aux bergers – les Ladettes » | Approuvé à l'unanimité |
| MICRO CENTRALES | |
| DEL-2023-10-009 : Projet de microcentrale à Pussy – autorisation de dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale et installation d'une plateforme de stockage de matériels et installation de chantier | Approuvé à l'unanimité |
| TRAVAUX | |
| DEL-2023-10-010 : Convention technique avec le Département pour l'aménagement d'un plateau surélevé à Petit-Cœur - RD 93 | Approuvé à l'unanimité |
| RESSOURCES HUMAINES | |
| DEL-2023-10-011 : Organisation du temps de travail des agents de la commune de La Léchère | Approuvé à la majorité |
| DEL-2023-10-012 : Instauration du régime des astreintes | Approuvé à la majorité |
| DEL-2023-10-013 : Instauration de la journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées | Approuvé à la majorité |
| DEL-2023-10-014 : Modalités d'application du Compte Epargne Temps (CET) | Approuvé à la majorité |
| DEL-2023-10-015 : Modalités de mise en œuvre du Compte Personnel de Formation | Approuvé à l'unanimité |

Affiché le 28 novembre 2023

Le Maire,
Dominique COLLIARD



Ce document remplace le compte rendu abrogé par l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021